

Pourquoi le manque d'accompagnants au handicap explose dans les écoles de Rennes

Les besoins en accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont grandissants, particulièrement à Rennes. Enquête sur les causes d'un déficit qui s'aggrave, alors qu'une manifestation mobilise écoles, parents et associations de la toute la métropole Ouest-France

Fabienne RICHARD.

Publié le 19/02/2024 à 07h06

[Lire le journal](#)

[LIRE PLUS TARD](#)

[PARTAGER](#)

Newsletter Rennes
Chaque matin,
recevez toute
l'information de
Rennes et de ses
environs
avec Ouest-France
investirmieux

[OK](#)



Ces dernières semaines, plusieurs écoles rennaises se sont mobilisées contre le manque d'AESH. | OUEST-FRANCE

Six écoles de la cité éducative du Blossne (1) mobilisées contre le manque de moyens pour l'école inclusive appellent à manifester mardi 20 février 2024, au Blossne, à Rennes. Elles seront rejointes par de nombreuses écoles et parents d'élèves de la métropole. Ces dernières semaines, les écoles Joseph Lotte, la Poterie, de Saint-Grégoire ou encore de Pont-Péan se sont déjà mobilisées pour réclamer que les enfants qui le nécessitent, puissent bénéficier d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) auquel ils ont droit. Au point que le directeur académique de l'Éducation nationale (Dasen) a reçu, la semaine dernière, les directrices de huit écoles, ainsi que des représentants de parents d'élèves, pour tenter d'éteindre l'incendie.



De plus en plus d'écoles de Rennes métropole alertent sur le manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap. | OUEST-FRANCE

Lire aussi : [« L'Éducation nationale est en défaut » : ces parents d'élèves de Rennes recrutent sur Leboncoin](#)

Chloé Enfrun est enseignante en moyenne section à l'école Torigné, au Blosne, et constate tous les jours « le décalage entre la volonté de l'école inclusive et ce qu'on a la capacité de faire. À Torigné, nous avons onze classes de maternelle et seize enfants ayant une notification de la Maison départementale du handicap (MDH) qui leur donne droit à un accompagnement, pour seulement quatre AESH. »

À découvrir

[Le capitaine Valdenaire, nouveau chef des pompiers du Blosne](#)

[Samedi, à Rennes, deux salons Studyrama pour trouver sa voie dans l'enseignement supérieur](#)

Crises et chaises renversées

Depuis cinq ans qu'elle enseigne, elle a vu « l'augmentation du nombre d'enfants qui ont des troubles du spectre autistique. Des enfants qui ont besoin de calme qu'on ne peut pas leur offrir quand on ne dispose pas d'un AESH à même de l'emmener dehors de temps à autre. Alors ce sont des crises, des chaises renversées devant les autres enfants. On doit contenir un enfant, puis, alors qu'on en tremble encore, enchaîner avec une comptine ! C'est très pesant. En matière d'inclusion on voudrait aller le plus loin possible, mais pas sans moyens. »

« On réclame des allègements de classes et un vrai statut avec une meilleure rémunération pour les AESH et de la formation pour tout le monde », ajoute Arnaud Texier, enseignant en maternelle à la Poterie. Le syndicat Snuipp pointe aussi la disparition des Rased, réseaux spécialisés qui permettaient à des enseignants ou psychologues formés de prendre en charge les élèves en difficulté quelques heures par semaine, et la raréfaction des médecins et psychologues scolaires. Alors qu'« on constate qu'il y a de plus en plus d'enfants avec des troubles, jusqu'à trois par classe », souligne Emmanuelle Maray, déléguée syndicale Snuipp 35.

« La situation est critique en Ille-et-Vilaine »

Le secteur de Rennes Sud manquerait de 38 AESH en équivalent temps plein, selon le Snuipp, soit une soixantaine d'enfants en manque d'accompagnement. Dans le département, « 900 enfants sont à l'école, attendant une place en Institut médico-éducatif (IME), abonde Françoise Thouvenot, co-présidente du collectif handicap 35. 630 places ont été créées, mais il y a déjà 337 enfants sur liste d'attente. Et comme il n'y a pas assez d'AESH, on en prend aux enfants ayant des handicaps moins importants pour les attribuer à ceux qui sont en attente d'IME. Résultat : les enfants sont sacrifiés. Ceux qui n'ont pas encore le langage ou ne sont pas propres, sont en souffrance à l'école, et d'autres sont privés de l'aide dont ils ont besoin pour apprendre ».



Par manque d'AESH, « des enfants sont sacrifiés » estime Françoise Thouvenot, co-présidente du collectif handicap 35. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Depuis plusieurs années, la situation est critique en Ille-et-Vilaine », confirme Marinette Ferlicot, présidente de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la Maison départementale du handicap (CDAPH). Composée de représentants d'associations de personnes handicapées, du Département, de l'État, de la CPAM et des syndicats, elle décide des notifications d'AESH. Mais c'est ensuite l'Éducation nationale qui met en œuvre. Or, « ces notifications augmentent parce que la population augmente, constate-t-elle. Comme les parents sont plus sensibilisés aux difficultés de leurs enfants, nous recevons de plus en plus de dossiers, d'autant plus que les places manquent dans les structures médico-sociales ».

« On manque particulièrement d'AESH dans les circonscriptions de réseaux d'éducation prioritaires et sur la première ceinture de Rennes », estime Emmanuelle Maray. Le dynamisme démographique de l'Ille-et-Vilaine s'allie à une hausse de 7 % des élèves repérés comme étant en situation de handicap selon les chiffres de l'académie de Rennes, le même chiffre qu'au plan national.

« Mais en Bretagne, 47 % de ces élèves en situation de handicap ont une notification pour un accompagnement d'AESH à temps plein, contre 30 % au niveau national », souligne Céline Gontard, conseillère technique pour l'éducation inclusive auprès du recteur d'académie, qui évoque « une nécessité d'harmonisation », quand l'association Handicap 35 pointe un « déficit historique de places en structures médico-sociales en Ille-et-Vilaine ». Contactée, l'Agence régionale de la santé (ARS) indique qu'elle travaille au « déploiement de nouveaux moyens » dans le cadre du plan gouvernemental « 50 000 solutions à horizon 2030 ».

(1) La cité éducative regroupe professionnels de l'Éducation, associations et élus dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La cité éducative du Blossne regroupe les collèges des Hautes Ourmes et la Binquenais et six écoles maternelles et élémentaires du quartier.